BELGIQUE

La Chambre. — C'est la question de l'exécution de la loi scolaire qui, à la suite d'une interpellation de M. Bouvier, a fait jeudi les frais de la séance. Nous ne nous arrêterons pas aux griefs que le représentant de Virton a ressassés contre la loi scolaire. On pense bien qu'il n'a eu en vue que de payer une dette de reconnaissance aux instituteurs anticurés et mouchards qui ont été, dans l'enquête scolaire, ses dignes instruments.

Après M. Bouvier, M. Pirmez a pris la parole. Il s'est ingénié, sous prétexte d'améliorer la loi scolaire, à préconiser des mesures qui en détruiraient complètement l'économie au préjudice de la liberté des communes.

Après quelques observations de M. Magis, qui a parlé dans le même sens que M. Bouvier, un discours de M. Jacobs a termine la séance. L'honorable ancien ministre, auteur de la loi scolaire, a repoussé celles des propositions de M. Pirmez qui seraient de nature à altérer son œuvre, et il a protesté contre l'idée d'en sacrifier les principes, sous prétexte de conciliation.

Ces principes étant l'autonomie communale et le respect de la volonté des pères de famille, il est évident que le gouvernement, chargé d'appliquer la loi, ne peut prêter les mains à un système de centralisation qui érigerait de nouveau l'Etat en arbitre souverain des besoins et des obligations de l'enseignement primaire.

Radicaux et doctrinaires.—On lit dans le *Courrier de l'Escaut* : « On connaît le résultat du Poll de l'Association Libérale. Les doctrinaires l'emportent. M. Van Humbeeck est élu.

» Comment les radicaux accepteront-ils leur défaite? Quand, il y a deux ans, M. Robert fut exclu du comité, les radicaux considérèrent comme une faute, de n'avoir point fait la scission, comme on l'avait annoncé avec fracas. C'est de ce jour, en effet, que date le relèvement de la fraction doctrinaire, alors absolument discréditée.

» Renouvelleront-ils une faute qu'ils ont amèrement déplorée, — au moins dans leurs journaux?

» Ou bien les verrons-nous jouer encore la comédie cent fois sifflée du racommodage?

» Ils ne doivent pas se dissimuler qu'ils sont, cette fois, à la merci des « Pachas de la Doctrine » et sous la férule de plus cassant de ces pachas.

» On se rappelle, en effet, que M. Van Humbeeck est un président très autoritaire. Une première fois, en 1867, il a donné sa démission de président parce qu'on ne voulait pas se plier à sa volonté.

» Les radicaux se plieront-ils à ses exigences? accepteront-ils les réformes qu'il a annoncées, réformes toujours dirigées contre le radicalisme?

» Ma foi, nous le croyons. Les radicaux se sont toujours montrés très souples; ils le seront encore, parce qu'ils ont besoin des doctrinaires pour rentrer jamais au Parlement, ce à quoi ils tiennent par dessus tout, — surtout plus qu'aux principes.»

Accident dans une mine. — Un terrible accident a jeté l'émoi dans la commune de Vaux-sous-Chèvremont (Belgique).

Les sieurs Eugène Hallet, trente-huit ans, marié, père de trois enfants, directeur des travaux d'intérieur au charbonnage du Fond-Piquette, à Vaux-sous-Chèvremont; Jean-Hubert Noël, trente ans, porion, marié et père de quatre enfants, et Pierre-Paul-Adelain Galère, trente-six ans, houilleur, marié et père de quatre enfants, tous trois domiciliés à Vaux-sous-Chèvremont, sont descendus dans une nouvelle galerie en construction pour établir une communication d'aérage et y ont été asphyxiés.

Tournai. — Les journaux relatent tous les jours des suicides, mais il faut avouer qu'il y a des « désespérés » qui alléguent d'étranges excuses pour justifier leur criminelle tentative. Une jeune fillette de notre ville, âgée de 16 ans, se jeta l'avant-hier dans l'Escaut. Heureusement, un batelier l'aperçut et la retira du fleuve, saine et sauve. Interrogés sur les motifs qui l'avaient poussée au suicide, cette petite folle répondit — nous citons textuellement : « C'est parce que le contre-maître m'a changée de place à l'atelier! .. »

Pecq. — Les docteurs Schrevens, de Tournai, et Morel, de Pecq, ont fait mercredi l'autopsie du cadavre d'un inconnu, paraissant âgé d'une quarantaine d'années, retiré de l'Escaut sur le territoire de cette commune. Le cadavre était hideux. Il avait dû séjourner longtemps dans l'eau, car les chairs adhéraient aux vêtements.

Hérinnes. — Un jeune homme de notre commune, âgé de 20 ans, a disparu depuis la Toussaint. On avait d'abord cru qu'il s'était noyé dans l'Escaut, mais d'actives recherches faites dans le fleuve n'ont amené aucune découverte. On suppose maintenant qu'il s'est noyé dans les fossés profonds des prairies.

FAITS DIVERS

Le parricide de Crèvecœur. — Un crime horrible a été commis dans le département de l'Oise : un fils a essayé de tuer son père. Vendredi dernier, 21 novembre, vers quatre heures de l'après-midi, le sieur Frédéric-Athanase Décousu, âgé de 59 ans, propriétaire, demeurant au hameau de La Houssoye, annexe de Crèvecœur, était occupé, en compagnie du sieur Nicolas Guillot, à abattre un arbre dans un herbage appelé *La Chanvrière*, dont Décousu a l'usufruit et son fils la nue-propriété. Le fils survint tout à coup : il tenait à la main un fusil Lefaucheux. Décousu fils fit défense à son père de continuer son travail, prétextant que l'arbre ne lui appartenait pas. Tout en disant cela, il mettait son père en joue et lui criait : « Me demandes-tu pardon? » et aussitôt il pressait la détente, mais le coup ne partit pas. Décousu père quitta l'herbage. Le forcené le suivit, et le vieillard n'était pas arrivé au milieu du chemin que pour la deuxième fois il lui criait : « Me demandes-tu pardon? » Un second coup de feu retentissait au même instant et le père tombait la face contre terre, atteint en même temps à l'épaule et au cou.

Les sieurs Guillot, Paul Vasseur et Dupont se précipitèrent au secours de la victime. Pendant ce temps, l'assassin rentrait chez lui, où il ne restait que quelques minutes. On le voyait en effet revenir presque aussitôt, toujours armé de son fusil. Il apostropha Vasseur et les autres en ces termes : « Retirez-vous, que je le finisse! » Malgré cela, il ne mit pas sa menace à exécution et Décousu père put être transporté chez Vasseur. M. le juge-de-paix de Crèvecœur et la gendarmerie prévenus se rendirent sans retard sur les lieux du crime; ils trouvèrent l'assassin dans sa maison et tout prêt à la résistance : toutes les fenêtres de son habitation étaient éclairées et une lanterne avait été mise par lui à la porte-cochère. Planté sur le pas de sa porte, il menaçait de tuer le premier qui oserait approcher. Décousu fils prétend que c'est involontairement qu'il a blessé son père, mais cette explication ne peut pas être prise au sérieux. Depuis longtemps il proférait des menaces de mort contre l'auteur de ses jours. Reste à savoir à quel mobile il a obéi. L'état du blessé est assez satisfaisant. Décousu fils a été écroué à la prison de Clermont.

Le crime du boulevard de Grenelle. — Un drame sanglant s'est déroulé hier soir, à six heures et demie, boulevard de Grenelle, 143. Mme Ballerich, mère du commissaire de police de Saint-Ouen et de l'officier de paix du neuvième arrondissement, était sortie vers six heures pour faire quelques courses dans le quartier. Elle était rentrée chez elle et aucun bruit suspect n'avait attiré l'attention des habitants de la maison. Vers sept heures, une personne étant entrée dans l'appartement, remarqua que tous les meubles étaient en désordre. Les tiroirs étaient ouverts, les armoires au pillage.

Dans la chambre, des traces de sang apparaissaient sur le parquet. Près du lit, le cadavre de Mme Ballerich était étendu, les jambes liées. Une profonde blessure faite avec un instrument tranchant, avait ouvert la gorge et coupé la carotide. La tête était complètement fracassée. La mort remontait à quelques instants à peine, car le corps était encore chaud. Il n'est pas douteux que le vol a été le mobile du crime. Les malfaiteurs se sont-ils introduits dans l'appartement pendant l'absence de Mme Ballerich? L'ont-ils au contraire suivie à sa rentrée? On l'ignore.

En tout cas, il est certain que la malheureuse femme a dû être rapidement saisie et assassinée, car aucun cri n'a été entendu, aucun bruit de lutte n'a été perçu.

M. Kuehn, chef de la sûreté, et M. Duponnois, commissaire de police du quartier, ont immédiatement commencé des recherches qui ne tarderont pas à amener l'arrestation des coupables, dont quelques traces ont été relevées.

Deux enfants brûlés vifs. — M. Guillaumet, tourneur en bois, à Paris, avait été passer la soirée de mardi au théâtre, avec sa femme. Ils avaient laissé seuls à la maison leurs trois petits enfants, dans le logement qu'ils occupent, rue Meynet, 7. Vers dix heures, l'aînée des petites filles, Marie, âgée de cinq ans et demi, ayant voulu, pour s'amuser, jeter des copeaux dans un poêle placé au milieu de la chambre, mit le feu à ses vêtements. Sa sœur, âgée de quatre ans, accourut aux cris poussés par l'aînée; elle fut atteinte également par les flammes. Les deux pauvres petites se roulèrent sur le plancher en poussant des cris déchirants. Cet appel fut entendu des voisins. Ils défoncèrent la porte et parvinrent à sauver un bébé de dix-sept mois, qui dormait dans son berceau. Mais il a été impossible de rappeler à la vie l'aînée des petites filles; la cadette, brûlée sur diff rentes parties du corps, dut être transportée mourante à l'hôpital Saint-Antoine. On juge du désespoir des malheureux parents quand, à leur retour du théâtre, ils apprirent ce qui s'était passé en leur absence.

ACADÉMIE DES SCIENCES

Séance du 24 novembre

Présidence de M. ROLLAND

Le *nématode* de la betterave. — Le microbe de la pneumonie. — Les désinfectants les plus efficaces. — La culture de la betterave.

La pièce la plus importante de la correspondance est sans contredit une note de M. Aimé Girard qui contient une fâcheuse révélation relativement à la betterave. Le rendement cultural de la betterave a subi, en 1884, un déficit que l'on estime, en général, à 20 0/0 du poids des racines. Ces racines, en outre, dans certaines régions, se sont montrées d'une grande pauvreté. Dans le Nord, par exemple, leur richesse saccharine est descendue à 13 ou 14 0/0.

Pour expliquer ce déficit en racines et en sucre, on n'a invoqué, jusqu'à présent, que des causes secondaires : la grande sécheresse des mois de juillet et de septembre, le développement des mille-pattes, des vers gris, etc. Il est malheureusement une autre cause plus grave; c'est l'apparition, en certaines régions du moins, d'un parasite qui, en Allemagne depuis dix ans, et notamment en Saxe, a cause de grands ravages, et qu'on appelle le *nématode de la betterave*. Ce parasite se fixe sur les radicelles de la plante; il les couvre, à certains moments de son développement, d'un véritable chapelet de petites boules blanches, d'un millimètre de diamètre, qui ne sont autre chose que des mères pleines d'œufs. Fixés aux radicelles par leur suçoir, ces nématodes se nourrissent de la sève et déterminent, par suite, un prompt épuisement de la plante, dont les feuilles jaunes se piquent de *rouï les* et, bientôt toutes noires, finissent par périr.

C'est pour la première fois, cette année, que les nématodes ont été signalés en France. M. Aimé Girard les a observés se développant par taches circulaires comparables aux taches phylloxériques de la vigne, d'abord à Joinville-le-Pont (Seine), puis à Gonesse et à Morlière (Seine-et-Oise), et enfin dans le département du Nord où cette année, la culture de la betterave a donné de si cruels déboires. Cette découverte place notre agriculture en face d'un danger qu'il serait puéril de dissimuler, mais que, d'après M. Aimé Girard, il serait puéril également d'exagérer. En effet, il n'en est pas de la betterave comme de la vigne : l'alternance de la culture, la possibilité de modifier l'assolement, mettent à la disposition du cultivateur des armes que le vigneron ne possède malheureusement pas.

Du reste, ainsi que l'a démontré M. Aimé Girard, la destruction des nématodes est probablement plus facile qu'on ne le croit en Saxe. Sous l'influence du sulfure de carbone, il périt immédiatement, et dès lors on entrevoit tout un ensemble de mesures à prendre pour le traitement des terres nématodées, au cas où l'an prochain l'agriculture française se trouverait encore aux prises avec ce dangereux parasite.

***

M. VULPIAN présente, au nom de M. Germain Sée, professeur de clinique à l'Hôtel-Dieu de Paris, une note *sur les pneumonies infectieuses et parasitaires*. Déjà, dans ses leçons cliniques, en 1882, M. Germain Sée avait signalé des épidémies de famille, de maison, qui donnaient à la pneumonie les allures d'une maladie transmissible, d'une maladie à microbes. Et voici qu'aujourd'hui le microbe est isolé. Ce résultat est dû surtout aux recherches de M. Friedlander, en Allemagne, et de M. Talamon à l'Hôtel-Dieu de Paris.

Ce microbe est un bacille différent de tous les autres. Il se rapproche des *micrococcus* et ressemble à un grain de blé ou à un grain d'orge. On le trouve toujours dans les pneumonies les plus franches, qu'on attribuait autrefois à un *chaud et froid*, suivant l'expression populaire. L'action du froid, d'après M. Sée, est impossible à découvrir dans beaucoup de pneumonies. Par l'action du froid chez les animaux, jamais on n'a pu produire la pneumonie, tandis que l'injection des bacilles et de leur culture produit chez les animaux des pneumonies franches, absolument semblables à celles qui se produisent chez l'homme. C'est la ce que M. Friedlander a obtenu chez la souris, et M. Talamon chez le lapin. La pneumonie franche est donc tout simplement une maladie parasitaire.

C'est à confondre la raison la plus solide. Lorsque le vénérable Raspail (par une simple vue de l'esprit, il est vrai) trouvait des parasites dans toutes les maladies, la science officielle enseignait qu'il fallait jeter ses livres au feu et se prosterner devant les dogmes de l'Ecole. Et voilà qu'aujourd'hui l'on nous dit d'adorer ce que nous avons brûlé, et de brûler ce que nous avons adoré! Quelle foi y résisterait? Et doit-on s'étonner de l'incrédulité et du scepticisme des vieux médecins? Bref, la pneumonie est une maladie à microbes. Il est donc inutile, dit le professeur Germain Sée, de la traiter par les saignées et par l'émétique. Mieux vaut soutenir les forces du malade, le nourrir dans de sages limites, combattre les principaux symptômes, et pratiquer la thérapeutique qui est assurément la plus difficile en face du malade et de son entourage : faire de la *médecine expectante*! En terminant, M. Vulpian fait ressortir toute l'importance théorique et pratique de la note de M. Germain Sée, que recommande doublement sa haute autorité de physiologiste et de clinicien.

***

Sus aux microbes! Tel est le cri de guerre de la médecine contemporaine, et l'on cherche dans l'arsenal de la chimie l'artillerie la plus foudroyante à leur opposer. Les canons Krupp de cette lutte contre les invisibles, c'est ce qu'on appelle encore du vieux nom de *désinfectants*, en sous entendant que cela doit signifier aujourd'hui *destructeur de microbes*. M. Colin (d'Alfort) fait présenter à l'Académie par M. Gosselin une note *sur le pouvoir* comparatif des désinfectants. Il a fait ses essais sur les déjections du choléra des poules, dont l'inoculation reproduit rapidement chez les oiseaux la maladie mortelle. M. Colin est arrivé à cette conclusion, que les deux désinfectants les plus énergiques sont le sulfate de cuivre et le chlorure de zinc. Les liquides contagieux inoculés aux animaux après avoir subi l'action de ces désinfectants ont perdu toutes leurs propriétés nuisibles. Ces deux substances, dit M. Colin en terminant, sont de beaucoup supérieures au chlorure de chaux.

***

M. SCHLŒSING présente une note de M. Dehérain *sur la culture de la betterave*. Désormais (comme on le sait) ce n'est plus le sucre qui sera soumis à l'impôt : ce sera la betterave. Il faut donc modifier la culture et se préoccuper avant tout de faire de la betterave riche.

Autrefois, on redoutait d'employer les engrais dans la culture de la betterave. On prétendait qu'ils diminuaient la quantité du sucre et qu'ils faisaient prédominer les principes salins. M. Dehérain a vérifié par l'expérience l'exactitude de cette opinion. A l'Ecole de Grignon, il a planté des graines de betteraves dans des parcelles richement fumées (avec du fumier de ferme, des déchets de viandes; des engrais chimiques), et il a récolté des betteraves qui, au lieu de contenir le chiffre déjà élevé de 14 à 15 pour 100 de sucre, en contenaient jusqu'à 18 et 19 pour 100.

Mais il faut tout dire, il avait semé des graines de betteraves *riches en sucre*. La fabrication de ces graines est aujourd'hui une industrie très perfectionnée et très florissante, grâce à des analyses chimiques rigoureuses de la racine vivante destinée à servir de porte-graines. Il faut donc employer des graines provenant d'espèces très riches en sucre. C'est là le point capital, comme M. Péligot l'a recommandé il y a longtemps déjà. Une fois cette condition remplie, on peut prodiguer l'engrais sans crainte.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers (et par FIL SPÉCIAL)

Nos officiers au Tonkin.

Paris, 28 novembre. — M. Schuster, sous-lieutenant au 1er régiment d'infanterie de marine, a été tué au combat qui a été livré près de Tuyen-Quang, le 19 novembre, par M. le lieutenant-colonel Duchesne. Cet officier, originaire de l'Alsace-Lorraine, était âgé de 27 ans. Un seul officier, M. le lieutenant Corrial, a été blessé à Pétauque des ouvrages fortifiés établis en avant de Kelung (combat du 14 novembre).

Le général de Charette

Paris, 28 novembre.— Le général de Charette a passé la journée d'hier à Eu, chez M. le comte de Paris. Le général repart dans quelques jours pour sa propriété de la Basse-Motte, dans l'Ille-et-Vilaine.

Victoire diplomatique

Tanger, 27 novembre. — Le ministre de France a obtenu satisfaction pleine et entière au sujet des incidents survenus à Fez. Le Sultan a même adressé à M. Ordega une lettre dans laquelle il désavoue les procédés arbitraires des fonctionnaires marocains. Des saluts de courtoisie ont été échangés entre le *Suffren* et les forts de Tanger. Le différend est ainsi réglé à la satisfaction du ministre de France. Cette solution aura pour effet d'augmenter la sécurité des étrangers résidant au Maroc.

L'alliance franco-allemande

Londres, 28 novembre. — Le *Morning Post* a reçu de Berlin la dépêche suivante : « La conviction générale parmi les diplomates est que la France et l'Allemagne sont arrivées à s'entendre au sujet de l'Egypte. Il n'y a pas de doute que la France ne soit satisfaite de ce résultat. L'entente franco-allemande conduit les deux nations à poursuivre une politique hostile à l'Angleterre. »

Chiens de faïence

Berlin, 27 novembre. — La *Germania* résume ainsi la situation parlementaire : « Le gouvernement ne veut pas proposer de nouveaux impôts pour couvrir le déficit; de son côté le Reichstag est décidé à attendre les propositions du gouvernement. La question est de savoir qui sortira de cette attitude expectante.

Tentative d'explosion

Londres, 27 novembre.—Une dépêche d'Oldham annonce que l'on a tenté de faire sauter, hier soir, à six heures, l'Hôtel-de-Ville de Roystons, au moyen d'une boîte contenant une substance explosible. Les auteurs de cet attentat sont inconnus.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

L'affaire Clovis Hugues

Paris, 28 novembre. — M. Paul de Cassagnac a renoncé au moins actuellement à poser une question sur l'affaire Hugues. M. Ferry ayant répondu que le gouvernement n'est pas armé.

Une proposition de loi serait nécessaire M. de Cassagnac commencerai demain dans le *Matin* un article où il engagera une vigoureuse campagne à ce sujet

Une interpellation de Me Laguerre

Paris, 28 novembre. — Me Laguerre a prévenu M. Waldeck-Rousseau qu'il l'interpellerait sur la présence dans les cadres de la police d'agents promoteurs des désordres de la salle Lévis, comme celui signalé ce matin par le *Cri du Peuple*.

La commission des mineurs

Paris, 28 novembre. — La commission des mineurs a entendu les délégués des patrons du Nord et du Pas-de-Calais. Ceux-ci ont exposé leur opinion au sujet de la création d'une caisse de retraite.

La question de M. de Cassagnac

Paris, 28 novembre.— Le ministre de l'intérieur a accepté la question de M. Cassagnac sur l'affaire Clovis Hugues.

Le groupe agricole

Paris, 28 novembre. — Après une discussion à laquelle ont pris part MM. Bergerot, Lecomte et Bernot, le groupe agricole a voté le droit de 2 fr. 50 à l'entrée du maïs et du riz.

Les manifestations universitaire de Madrid

Madrid, 28 novembre. — Le conseil des ministres a examiné, hier, l'affaire des étudiants, et il a décidé d'agir énergiquement contre la propagation des maximes anti-religieuses dans les écoles.

Le marquis Tseng

Londres, 28 novembre. — Le *Times* dément les idées belliqueuses attribuées au marquis Tseng. Si M. Ferry a voulu désigner le marquis Tseng dans la séance du 26, il s'est trompé. On assure que l'ambassadeur chinois est entièrement étranger aux affaires du Tonkin, depuis qu'il a quitté Paris.

A Madagascar

Londres, 28 novembre. — Les Hovas ont reçu récemment, malgré le blocus, 10,000 fusils, plusieurs canons et une grande quantité de munitions.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du vendredi 28 novembre 1884.

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à deux heures.

Le scrutin est ouvert sur la première partie de l'ordre du jour Spuller et Sadi-Carnot, laquelle porte que la Chambre persiste dans sa résolution de faire exécuter le traité de Tien-Tsin. — Cette proposition est adoptée par 379 voix contre 35.

La seconde partie est ainsi conçue : La Chambre prend acte des déclarations du gouvernement, et compte sur son énergie pour faire respecter les droits de la France.

Le vote a lieu au scrutin public et à la tribune.

La deuxième partie est adoptée par 282 voix contre 187

L'ensemble de l'ordre du jour est voté par 302 voix contre 185.

PROGRAMME DES THÉATRES

HIPPODROME ROUBAISIEN. — Pour la première fois à Roubaix. Grand Cirque continental, sous la direction de M. Léon.

Mardi décembre. — Première représentation.

Prix des places : Loges, 3 fr.; Pourtour 2 fr ; première galerie, 1 fr. ; second galerie, 0.50 c.

GRAND THÉATRE DE LILLE. — Vendredi 28 novembre. — Bureau à 7 h. 0[0. — Rideau à 7 h. 1[2. Les Danicheff, pièce en quatre actes.

AVIS

aux personnes qui ont à se plaindre de la vue

Nous apprenons de source certaine que MM. BROUILLARD, opticiens oculistes de Paris, visibles en ce moment *Hôtel Ferraille*, quitteront définitivement notre ville, lundi matin, 1er décembre, pour se rendre à Paris.

Nous engageons vivement toutes les personnes qui ont besoin de bonnes lunettes, à aller sans retard consulter ces Messieurs. 29,300.—31295

AVIS. On a fait courir le bruit que M. Bataille, successeur de M. Sébert, avait cédé sa pharmacie. M. Bataille informe le public que ce bruit est complètement faux. 31296

AU BON PATRIOTE

LILLE, 6, Place du Théâtre, 6, LILLE

Confections pour Hommes

JEUNES GENS ET ENFANTS

Maison recommandée par le grand choix et le bon marché extraordinaire de sa marchandise

COMPTOIR DE CHANGE LILLOIS

LILLE, 9, rue Nationale, 9, LILLE

M. Georges DUBOIS a l'honneur d'informer la clientèle de la maison CERF SCHMER, qu'il a repris la suite des affaires du **Comptoir de change Lillois**, 9, rue Nationale, à Lille, à partir du 1er décembre prochain

Il s'efforcera de mériter la confiance des personnes qui voudront bien l'honorer de leurs ordres.

PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA MAISON :

Achat et vente de toutes valeurs cotées et non cotées. — Paiement immédiat de tous coupons échus. — Souscription sans frais à toutes émissions. — Renseignements gratuits sur toutes valeurs. — Ordres de Bourse au comptant, à terme et à prime. — Prêts sur titres.

Argent contre titres.—Titres contre espèces. 3485

18 DECEMBRE

Grand Tirage de la

LOTERIE TUNISIENNE

DEFINITIF et IRREVOCABLE

Un Million de Francs

DE LOTS

PAYABLES EN ARGENT A LA BANQUE DE FRANCE

Prix du Billet : UN Franc.

DANS TOUS LES BUREAUX DE TABAC

ET AU SIÈGE DU COMITÉ A *PARIS, 18, Rue Grange-Batelière*, en adressant espèces, chèques ou mandat-poste à *M. E. DÉTRE, Secrétaire Général.*

HYGIÈNE

La Liqueur Bénédictine

Je considère ce précieux tonique comme un bienfait pour les personnes sujettes à des troubles digestifs qui trop souvent ont amené des accidents cholériques mortels.

Cette délicieuse liqueur m'était déjà bien connue, et c'est avec un vif empressement que j'ai prescrit à nos religieuses et à mon chef interne de l'administrer comme un cordial.

Dr J. Roux de Brignolles,
médecin en chef de l'hospice de la Charité de Marseille 3490

Gouvernement Hellénique

EMPRUNT 5 % 1884

Créé en vertu de la loi du 4/16 Janvier 1884

DE 170 MILLIONS DE FRANCS (Nominal)

divisé en **340.000** Obligations de 500 fr. ou £ 20 avec multiples de fr. 2.500 ou £ 100 et de fr. 5.000 ou £ 200.

Le Gouvernement hellénique ayant retiré **120.000** Obligations du présent emprunt, **220.000** Obligations seulement sont mises en Souscription.

Cet emprunt est remboursable au pair en 37 ans, par tirages semestriels qui auront lieu à Paris, au COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS, les 1er Juin et 1er Décembre de chaque année.

Le payement des intérêts (25 fr. par an par Titre de 500 fr.) et le remboursement des Obligations sorties aux tirages seront effectués les 1er Janvier et 1er Juillet de chaque année, sans impôt ni retenue :

En FRANCE, au COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS, à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, à Paris, et dans leurs Agences.

A LONDRES, chez MM. C.-J. Hambro et fils.
A ATHÈNES } à la Banque
A CONSTANTINOPLE } de Constantinople.
A ALEXANDRIE, à la Banque générale d'Egypte.

Prix d'Émission : Fr. 346 50

JOUISSANCE DU 1er JANVIER 1885 ET PAYABLE COMME SUIT :

Fr. 25 » à la souscription.
— 75 » à la répartition du 10 au 15 Décembre
— 100 » le 15 Janvier 1885.
— 100 » le 16 Février 1885.
— 46 50 le 16 Mars 1885.
Fr. 346 50

Faculté de libération, à toute époque, des termes à échoir, sous déduction d'un escompte de 4 0/0 l'an, ce qui fait ressortir le prix net de l'Obligation libérée à la répartition à fr. 345 ».

La Souscription aura lieu à Paris

Le Jeudi 4 Décembre 1884

au Comptoir d'Escompte de Paris

à la Société Générale et dans ses bureaux de quartier

EN FRANCE : aux Agences du **Comptoir d'Escompte de Paris**, à LYON, MARSEILLE et NANTES, et aux Agences de la **Société Générale**, et simultanément à LONDRES, ATHÈNES, CONSTANTINOPLE, TRIESTE et ALEXANDRIE.

Réduction proportionnelle si le nombre des Titres souscrits est supérieur à celui de l'émission.

Des certificats provisoires au porteur seront délivrés à la répartition contre remise des récépissés de 1er versement et seront échanges ultérieurement contre les Titres définitifs au porteur, timbrés.

L'admission à la cote officielle des Bourses de Paris et de Londres sera demandée.

Déclaration faite au Timbre le 8 novembre 1884.

COMMERCE

Céréales et farines

PARIS, vendredi 28 novembre

(Dépêche spéciale)

Farines. — 9 marques. — Tendance faible.

	Cours précéd.	Cours du jour.
Courant	45 50	45 25
Décembre	45 25	45 10
4 premiers	45 30	45 25
4 de mars	46 25	46 10
Marque Corbeil	48 —	48 —

Circulation : 5,400

Blés. — Tendance lourde

Courant	21 60	21 50
Décembre	21 —	20 90
4 premiers	21 50	21 40
4 de mars	22 —	21 90

Seigles. — Tendance calme

Courant	16 50	16 50
Décembre	16 50	16 50
4 premiers	1 —	16 75
4 de mars	17 25	17 25

PARIS, 27 novembre

Avoine. — Mêmes prix.

Courant	17 50	17 25	4 premiers	18 .. 17 75
Décembre	17 50		4 de mars	18 50 18 25
Janv.-fév	17 75			

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets cpt.

Huiles, Graines

ET TOURTEAUX

LILLE, vendredi 28 novembre

	HUILES l'hectolitre. Cours du jr	C. pr.	GRAINES l'hectolitre.	TOURT. les 100 k'l.
Colza		80	21 .. 22	18 .. 19
Huile épurée		65		
Œillette b g			25 .. 26	18
Lin de pays		54	20 .. 21 50	25 .. 26
Lin étranger		52 50	18 .. 20	22 50 24
Chanvre			15	17
Cameline			15 .. 17	17 .. 18

Huile épurée pour quinquet, 66 fr. l'hect.

PARIS, vendredi 28 novembre.

(Dépêche spéciale)

Huile de colza. — Tendance calme.

	Cours précéd.	Cours du jour
Courant	67 75	65 75
Décembre	65 75	65 75
4 premiers	67 50	67 25
4 de mai	— —	— —

Huile de lin

Courant	55 —	54 75
Décembre	54 50	54 50
4 premiers	53 75	53 75
4 de mai	— —	— —

PARIS, 27 novembre.

Colza. — Les affaires sont presque nulles et les prix ne présentent que peu de changement sur hier.

Le courant du mois se paie 65 75.

On fait au même prix du livrable sur le mois prochain.

Les 4 premiers mois sont nominaux de 67 50 à 67 25.

Les 4 mois de mars se traitent à 68 25.

Cote établie à 12 h. 1[2.

Disponible	65 75	.. ..	4 premiers	67 25 67 50
Courant	65 75	.. ..	4 de mars	68 25 .. ..
Décembre	65 75	.. ..		

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0).

PARIS, 27 novembre.

Lins. — Sans variation.

Disponible	55	.. ..	4 premiers	53 50 54 ..
Courant	55	.. ..	4 de mars	53 50 54 ..
Décembre	54 25	54 75		

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

Sucres

LILLE, vendredi 28 novembre.

COTE OFFICIELLE

	Cours du jour Off.	Dem.	Cours précéd.
Suc. n° 3 (88 deg.)	33		33 50
— bl. typ. n° 3			43 50
— pain 6 k n° 1	104 50	104	104 50 104
Betteraves disp.	40		40
Mélasses			45 50 45
3/6 fin disponib			

PARIS, vendredi 28 novembre.

(Dépêche spéciale)

Sucre indigène. — Tendance calme.

	Cours précéd.	Cours du jour.	C. de clôture.
88° disponib.	34 — 34 25	34 — 34 25	24 . 34 25

Sucres blancs. — Tendance calme.

Courant	40 20	40 30	40 30
Décembre	40 50	40 75	40 75
4 premiers	41 60	41 60	41 60
4 de mars	43 25	42 30	42 30
Raffinés	99 — 100 —	99 — 100 —	99 .. 100 ..

ANVERS, vendredi 28 novembre.

(Dépêche spéciale)

(en entrepôt). Faible

	Cours précédents	Cours du jour.
88 degrés n° 12/0 disp.	27 3/4	27 1/4
— — décemb.	28 .. 5/8	28 .. 1/4
— —		

PARIS, 27 novembre.

Bruts. — La baisse fait aujourd'hui de nouveaux progrès.

Nous cotons à deux heures pour sucre blanc numéro 3 Paris :

Courant	40 50	40 25	4 de mars	42 25
Décembre	40 75	40 50	Sucre blanc	39 75 39 50
4 premiers	41 75	41 50	Sucre roux	34 50

Circulation : 75 400 s contre 67 900 hier.

PARIS, 27 novembre.

Raffinés — Les prix restent sans changement et toujours faiblement tenus de 101 à 99 fr les 100 kil., suivant marques.

Les affaires sont toujours très calmes.

Cours pour l'exportation, franco sur wagon ou sur bateau, pour pains premier choix, suivant marques, aux 100 kilos :

Habillage en papier	1 0/0	46 .. à 47 25
» »	2 1/2	45 75 47 ..
» »	4 0/0	45 .. 46 25

Sucres cassés, en morceaux réguliers, en caisse de 50 kil. franco d'emballage ... 100 kil 110 .. à 109 ..

Sucres cassés Boutry en boîtes de 1 kil. net, franco d'emballage, 100 kil .. .. 112 50 ..

Poudre Boutry, boîtes de 1 kil. ... 105 ..

Poudre Boutry, boîtes de 500 gr .. 105 50 ..

Morceaux irréguliers .. en sacs .99 ..

Menus déchets .. » .98 50 ..

Sucres en poudre .. » .99 ..

Glace et semoule .. » 102 105

Sucres cristall. extra acq. » .94 50

— pulvérisés .. » 94 ..

Mouvement de l'entrepôt de Paris

26 novembre

		1884	1883	1882
Entrées	sacs	16 250	27.950	19 650
Sorties	—	2.401	3.053	2 034
Stock	—	913.355	526.210	385 494
Id. étranger	—	...	..	...
Id colonial	—	6 315	3 452	1.911

Alcools

LILLE, vendredi 28 novembre.

Grains disponib ..... 51 50 ..

PARIS, vendredi 28 novembre.

(Dépêche spéciale)

Spiritueux. — Tendance soutenue.

	Cours précéd.	Cours du jour.	C. de clôture.
Courant	42 75	42 75	42 75
Décembre	43 —	43 25	43 25
4 premiers	44 —	44 25	44 25
4 de mai	45 25	45 25	45 50

Stock : 13,075

PARIS, 27 novembre.

Le courant du mois est faiblement tenu, mais la tendance reste ferme sur le livrable.

Le courant du mois se traite à 42 75.

On fait du livrable en décembre à 43 fr.

Les 4 premiers mois, demandés à 43 75, sont tenus à 44 fr.

Les 4 mois de mai, sont cotés, sans affaires de 45 à 45 25.

Le stock s'est accru de 125 pipes.

Cote établie à 12 h. 3/4 :

Courant	.. ..	.. ..	4 premiers	43 75 44 ..
Novembre	42 75	.. ..	4 de mai	45 . 45 75
Décembre	43 .			

Circulation : Pipes, 950 contre 950 hier.

Stock : 12,925 contre 13,800 en 1883.

Cafés

LILLE, vendredi 28 novembre

Café Haïti ..... 275 à 300 ..
Café Rio ..... 250 à 300 ..

LE HAVRE, vendredi 28 novembre.

(Dépêche spéciale)

	C. pr.	C. du jr.		C. pr.	C. du jr.
Novembre	53 50	53 25	Mai	56 ..	55 75
Décembre	53 50	53 25	Juin	56 50	56 25
Janvier	54 .	53 75	Juillet	57 .	56 75
Février	54 25	54 25	Août	57 50	57 25